

DESCRIPTIF DU VOYAGE

PRESTATION DE TRANSPORT ET D'HEBERGEMENT

POUR UN VOYAGE A LONDRES

POUR 46 ELEVES ET 4 ACCOMPAGNATEURS

Jour 1 - dimanche 28 mai 2017

Départ de l'établissement (Pau) vers 18h00 en autocar.

Dîner libre en route (les participants emmènent leurs provisions).

Jour 2 - Calais - Arrivée en Angleterre et découverte de Canterbury : lundi 29 mai 2017

Petit-déjeuner libre en route (les participants emmènent leurs provisions).

Matin : traversée de la Manche par l'Eurotunnel.

Fin de matinée : arrivée à Canterbury - découverte de la ville.

Déjeuner dans un « Fish and chips »

Après-midi : découverte de la ville - Visite de la cathédrale.

Fin d'après-midi : arrivée sur Londres - rencontre et dîner avec les familles

Jour 3 à 5 - Découverte de Londres

Petit déjeuner et dîner en famille (sauf jour 5 : dîner sous forme de panier-repas).

Déjeuner (panier-repas fourni par la famille)

Visite du British Museum et de la National Gallery

Découverte de Covent Garden, Camden Market, Buckingham (avec la relève de la garde), du 10 Downing Street, de Big Ben, St James Park ...

Billetterie pour le London Eye **ou** croisière sur la Tamise

Intention de jeu de piste sur $\frac{1}{2}$ journée organisée par les enseignants à Camden

Jour 5 - Londres

En soirée : départ de Londres en autocar et traversée de la Manche par l'Eurotunnel.

Jour 6 - Retour sur Pau

Petit-déjeuner en route dans une cafétéria.

Déjeuner en route (panier-repas fourni par la cafétéria)

Retour prévu 17h au Collège.

La prestation comprendra :

- Le transport en autocar grand tourisme (aller-retour)
- La mise à disposition de l'autocar pour les excursions prévues au programme
- Les frais d'autoroute et de parking
- La traversée Eurotunnel (aller et retour)
- L'hébergement en famille par groupe de 4 élèves maximum en **proche banlieue** de Londres (distance à préciser dans le descriptif de l'offre).
- Les petits déjeuners, déjeuners et diners, comme énoncés ci-dessus
- La billetterie dans les lieux de visite énoncés
- La responsabilité civile
 - **Une assurance annulation pour cas de force majeure ou sur présentation d'un certificat médical attestant de l'impossibilité à participer au voyage.**
 - **Une assurance assistance.**

Tous les frais liés à la bonne réalisation du voyage devront être pris en charge par le titulaire du marché et inclus dans l'offre de prix. Il ne devra rester aucun frais devant être réglé directement par les élèves ou leurs accompagnateurs.